

REPUBLIQUE DU TCHAD



UNITE-TRAVAIL-PROGRES

MINISTRE DES MINES
DU DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL
COMMERCIAL ET DE LA PROMOTION
DU SECTEUR PRIVE

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION GENERALE DE L'INDUSTRIE, DES PME
ET DES COOPERATIVES

DIRECTION DE L'ACTION COOPERATIVE

DIVISION DE LA LEGISLATION COOPERATIVE

ATTESTATION
DE RECONNAISSANCE

N° 241 /MMDICPSP/SG/DGIPMEC/DAC/DL/2018

Je soussigné, le Directeur de l'Action Coopérative, atteste avoir reçu de Mr MOUSSA HASSAN, Président de la Coopérative Agricole pour la Transformation et Commercialisation du Sésame et Sorgho Blanc «C.A.P.C.T.S.B», SCOOPS ayant son siège social à Dougoul, les pièces constitutives de ladite Coopérative.

En application de l'Acte Uniforme sur les Sociétés Coopératives (AUSCOOP) de l'Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires (OHADA), la présente reconnaissance lui est délivrée pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à N'djamena, le

06 JUL 2018

Le Directeur de l'Action Coopérative

DAOUDA TABANDA KOLO